

INFORMATION relative à l'admission en Masters «Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation» (MEEF)

Année 2021 2021

1 – Conditions requises

- Accès en Master 1^{ère} année : être titulaire d'une licence (ou diplôme BAC + 3)
- Accès en Master 2^{ème} année : être titulaire d'un master 1 (ou diplôme BAC + 4)
- Si vous êtes titulaires de diplômes étrangers permettant l'accès à l'université :
 - Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers (Union Européenne incluse), il est obligatoire de vérifier dès à présent la reconnaissance de vos diplômes auprès du Centre ENIC-NARIC France pour le dépôt de candidature : www.ciep.fr/enic-naric-france
 - Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers, de nationalité étrangère (hors Espace Economique Européen) et résidents à l'étranger, il est obligatoire :
 - si vous êtes résident dans l'un des 41 pays (Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam, vous devez vous mettre en relation avec les Centres d'Etudes pour la France (CEF) en vous connectant au site internet correspondant au CEF du pays où vous résidez (exemple : www.algerie.campusfrance.org) et suivre les indications qui y sont mentionnées.

Pour plus d'information, consultez le site www.campusfrance.org.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à l'adresse :
inspe.scolarite@univ-tlse.fr

2 – Consulter obligatoirement le calendrier et le guide des concours

- Sur le site du ministère de l'Education Nationale :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

Public en reprise d'études

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire d'un dispositif de formation professionnelle continue (CPF, CFP, PLAN de FORMATION ou autre financement)

L'inscription administrative relève a priori d'un statut « formation continue » : c'est le SFCA - Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage - de l'Université Toulouse Jean Jaurès qui le confirme. Plus d'informations [sur ce lien](#).

Aussi vous devez **obligatoirement** :

- Au dépôt de votre candidature à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées, et sans attendre la décision de la commission d'admission, **prendre contact** avec le service de le SFCA.
- A réception de la notification d'admission et avant de vous présenter sur la chaîne d'inscription, **reprendre obligatoirement rendez-vous avec une** gestionnaire du SFCA [à partir de cette page web](#). (Prise de rendez-vous ouverts à compter de mi-juillet).

Contacts au service de la Formation Continue et de l'Apprentissage Université Toulouse Jean-Jaurès :

Samantha JACQUET, Tracy MONTEIRO, Annick PUZENAT
Tél. : 05 61 50 37 41/ 05 61 50 47 97 / 05 61 50 41 02
reprise.etudes@univ-tlse2.fr

Page web : www.univ-tlse2.fr

Rubrique [Formation Insertion / Formation Continue / Diplômer / la reprise d'études dans des diplômes de formation initiale](#)

Validation d'Etudes Supérieures (VES)

La Validation des Etudes Supérieures (VES) permet de faire reconnaître des connaissances acquises et d'obtenir la validation d'une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) d'un diplôme. C'est le jury VES qui, après examen de la demande (fiche dument complétée, relevés de notes et diplômes justifiés), décide d'accorder la validation d'une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) d'un diplôme.

Vous aurez la possibilité de formuler cette demande de VES lors de la rentrée pédagogique, début septembre 2021 auprès du secrétariat pédagogique de votre parcours.

Validation des Acquis (VA85)

La Validation des Acquis (VA85) est une démarche qui vise à faire reconnaître les connaissances acquises au cours d'expériences professionnelles et/ou de formation et/ou personnelles, et d'obtenir la dispense d'une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) d'un diplôme.

Il est inutile de constituer un dossier de VA85 pour candidater à l'offre de formation de l'INSPE. Après réception de la notification d'admission à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées et à partir de fin août 2020, la demande de VA85 est à déposer au service de la formation continue (pôle de validation des acquis) de l'Université Toulouse Jean Jaurès. La procédure est payante et les frais s'élevent au titre de l'année universitaire 2020-2021 à 130 €.

Conseillère VA85 au service de la formation continue et de l'Apprentissage de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Martine SUDRES

Tél : 05 61 50 37 78 - Mél : va@univ-tlse2.fr

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La validation des acquis de l'expérience (VAE) offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme à condition de justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle et/ou extraprofessionnelle en rapport avec le contenu du diplôme souhaité.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site de l'Université Toulouse Jean Jaurès en activant le lien suivant : [ce lien](#)

Contact au Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès

Tél : 05 61 50 47 68 - Mél : infovae@univ-tlse2.fr

**Selon votre parcours de formation ou votre expérience professionnelle,
Liste indicative des pièces attendues avec la candidature**

Master MEEF du Professorat en Collège et en Lycée

Argumentaire sur les enseignements suivis et/ou la formation personnelle et votre parcours universitaire LVE Anglais

Arrêté de titularisation

Attestation de stages ou expériences dans le domaine des biotechnologies

Attestation de réussite concours

Attestations de stages

Copie de contrat de travail

Copie de contrat de travail Etudiant Apprenti Professeur

Curriculum vitae

Dossier des travaux personnels

Equivalence ENIC-NARIC

Justificatif du niveau B2 Langue étrangère

justificatif du niveau C1 langue française

Lettre de demande de réorientation

Photocopie de tous les diplômes obtenus depuis le bac

Programme des enseignements Licence et/ou Master hors universités toulousaines

Relevés de notes du concours de l'année en cours (réorientation)

Relevés de notes du ou des concours précédents

Relevés de notes de l'année en cours (réorientation)

Résultats d'admissibilité du concours de l'année courante

Séjour professionnel effectué à l'étranger

Si L3 ou M1 ou M2 en cours, relevé de notes du semestre en cours

Tous les relevés de notes depuis le bac

Master MEEF CPE

Arrêté de titularisation

Attestations de stages

Curriculum vitae

Equivalence ENIC-NARIC

Lettre de demande de réorientation

Photocopie de tous les diplômes obtenus depuis le bac

Relevés de notes de l'année en cours (réorientation)

Relevés de notes du concours de l'année en cours (réorientation)

Si L3 ou M1 ou M2 en cours, relevé de notes du semestre en cours

Tous les relevés de notes depuis le bac

Master MEEF des Pratiques et Ingénierie de la Formation

Argumentaire sur articulation entre votre parcours universitaire et votre projet de recherche M2

Arrêté de titularisation

Attestation affectation

Attestations de stages

Copie de contrat de travail

Copie de contrat de travail Etudiant Apprenti Professeur

Curriculum vitae

Equivalence ENIC-NARIC

Justificatif de demande de validation d'acquis

Justificatif du niveau B2 ou C1 en Langue étrangère

Justificatif du niveau B2 ou C1 en Langue française

Photocopie de tous les diplômes obtenus depuis le bac

Relevés de notes de l'année en cours à l'INSPE (si démarche de réorientation)

Séjour professionnel effectué à l'étranger

Si L3 ou M1 ou M2 en cours, relevé de notes du semestre en cours

Tous les relevés de notes depuis le bac

DU Pédagogie du chant : métiers de la scène et coaching vocal

Expérience professionnelle dans le champ du DU

Justificatif de votre statut d'intermittent du spectacle

Photocopie de tous les diplômes obtenus

DU Se Former pour enseigner en établissement français à l'étranger pour le 1^{er} degré »

Lettre d'accompagnement de l'établissement

Photocopie de tous les relevés de notes depuis le baccalauréat

Photocopie de tous les diplômes obtenus depuis le baccalauréat

Certification niveau de français B2, C1 ou C2

**Liste indicative de certifications en langues étrangères autres que
le CLES2 correspondant au moins au niveau B2 du cadre européen
commun de référence pour les langues (CECRL)**

Allemand

Examens du Goethe Institut

- ZDfB (Zertifikat Deutsch für den Beruf) (niveau B2 du CECRL)
- Goethe-Zertifikat B2
- TestDaf (Test Deutsch als Fremdsprache) (niveau B2-C1)
- ZMP (Zentrale Mittelstufenprüfung) (niveau C1 du CECRL ; a été remplacé par le PWD)
- PWD (Prüfung Wirtschaftsdeutsch International) (niveau C1 du CECRL)
- Goethe-Zertifikat C1
- Goethe-Zertifikat C2 : Zentrale Oberstufenprüfung (ZOP) et Kleines Deutsches Sprachdiplom (KDS)
- Großes Deutsches Sprachdiplom (GDS) (niveau C2 du CECRL)

Diplôme de compétence en langue (DCL)

- DCL de niveau 4 (niveau B2 du CECRL)
- DCL de niveau 5 (niveau C1 du CECRL)

Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP)

- DCLEP de niveau B2
- DCLEP de niveau C1

Anglais

University of Cambridge ESOL Examinations :

- FCE (First Certificate in English)
- CAE (Certificate in Advanced English)
- CPE (Certificate of Proficiency in English)

ETS Global :

- TOEIC « listening and reading » avec un score d'au moins 785 points.
- TOEIC « speaking and writing » avec un score d'au moins 160 points pour le « speaking » et 150 pour le « writing ».
- TOEFL iBT avec un score d'au moins 87 points.

Diplôme de compétence en langue (DCL)

- DCL de niveau 4 (niveau B2 du CECRL)
- DCL de niveau 5 (niveau C1 du CECRL)

Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP)

- DCLEP de niveau B2
- DCLEP de niveau C1

Arabe

- Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP) de niveau B2 ou de niveau C1

Chinois

- Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP) de niveau B2 ou de niveau C1

Espagnol

Diplomas de Español como Lengua Extranjera (DELE) del Instituto Cervantes

- DELE nivel B2 (intermedio) (anciennement Básico)
- DELE nivel C1 ou nivel C2 (superior)

Diplôme de compétence en langue (DCL)

- DCL de niveau 4 (niveau B2 du CECRL)
- DCL de niveau 5 (niveau C1 du CECRL)

Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP)

- DCLEP de niveau B2
- DCLEP de niveau C1

Grec moderne

- Certificat de connaissance de la langue grecque (Centre de la langue grecque de Thessalonique) : Niveau Γ ou Δ ou à partir du niveau B2 du CECRL.

Italien

Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana (Universita per Stranieri di Perugia) :

- CELI 3
- CELI 4
- CELI 5

Certificato di Italiana come Lingua Straniera (Universita per Stranieri di Siena) :

- CILS due
- CILS tre
- CILS quattro

Diplôme de compétence en langue (DCL)

- DCL de niveau 4 (niveau B2 du CECRL)
- DCL de niveau 5 (niveau C1 du CECRL)

Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP)

- DCLEP de niveau B2
- DCLEP de niveau C1

Portugais

Centro de Avaliação de Português Língua Estrangeira :

- DIPLE (Diploma intermédio de Português Língua Estrangeira) (niveau B2 du CECRL)
- DAPLE (Diploma avançado de Português Língua Estrangeira) (niveau C1 du CECRL)
- DUPLE (Diploma intermédio de Português Língua Estrangeira) (niveau C2 du CECRL)

Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP)

- DCLEP de niveau B2
- DCLEP de niveau C1

Russe

TRKI ou Test of Russian as a Foreign Language (TORFL)

- TRKI ou TORFL 2 (niveau B2 du CECRL)
- TRKI ou TORFL 3 (niveau C1 du CECRL)
- TRKI ou TORFL 4 (niveau C2 du CECR)

Diplôme de compétence en langue étrangère professionnelle (DCLEP)

- DCLEP de niveau B2
- DCLEP de niveau C1